

Département langue française

Label *Qualité français langue étrangère*

Commission interministérielle de labellisation

24 mars 2021, 15 h 00 - 16 h 30

Compte rendu

1. Participants

Présidente de la commission : Mme Sara Thornton, conseillère scientifique pour les formations, représentant Mme Anne-Sophie Barthez, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;

Mme Claire Extramiana, chargée de mission, délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), ministère de la culture ;

M. Baptiste Bondu, chef de pôle Pilotage des opérateurs et stratégie sectorielles, sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la direction de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau, direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international, ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

M. Damien Vialle, rédacteur « Attractivité étudiante - accueil en France », pôle du pilotage des opérateurs et des stratégies sectorielles, sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche, ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Mme Juliette Salabert, directrice du-département langue française, FEI ;

Caroline Mouton-Muniz, cheffe de projet label *Qualité français langue étrangère*, département langue française, FEI.

2. Examen des dossiers des centres audités

Centre de FLE, IAMM (Montpellier)	<i>Label Qualité fle 4 ans</i>
ACCENTS, Université Savoie Mont Blanc (Chambéry)	<i>Label Qualité fle 4 ans</i>
DEFLE, Université de Lorraine (Nancy et Metz)	<i>Label Qualité fle 4 ans</i>
FRATE Formation (Besançon)	<i>Label Qualité fle 4 ans</i>
ACCENT (Montpellier)	<i>Double label Qualité fle-Qualiopi 3 ans</i>

Remarque : 2 dossiers restent en attente de preuves supplémentaires concernant certains critères.

3. Nouveaux centres

Une vingtaine de centres sont en cours de processus dont 12 déjà inscrits.

4. Pérennisation de la procédure d'audit en partie à distance

FEI affine cette procédure grâce aux retours des auditeurs et des centres. Compte tenu de la situation sanitaire, l'audit peut se dérouler en deux parties :

- J1 et J2 à distance : revue documentaire, entretiens avec les personnels et les apprenants, observations de cours. La situation sanitaire et les mesures gouvernementales évoluant régulièrement, les modalités d'enseignement annoncées avant l'audit peuvent changer. Les auditeurs ont la possibilité d'observer en visioconférence des cours basculés en présentiel.

- J3 sur site pour visite des locaux et recueil d'éléments de preuves manquants.

5. Plan Tourisme : inscription des écoles de français langue étrangère à la liste S1bis

- difficultés de certaines écoles à bénéficier du fonds de solidarité notamment au motif qu'ils sont organisme de formation et pas littéralement centre de FLE ou école de français langue étrangère ; traitement parfois différent des dossiers au sein d'une même ville. S'ajoute le problème des codes APE/NAF différents des références indiquées dans l'interface informatique du service concerné des impôts.

=> FEI transmettra à tous les centres concernés une attestation signée du directeur général afin d'appuyer ces demandes.

6. Retour sur la réunion du 8 mars (note diplomatique, refus de visas)

Des refus sont parfois jugés injustifiés par les centres et les candidats. Conformément à la demande du MEAE, les centres peuvent signaler ces difficultés à FEI à l'adresse qualitefle@france-education-international.fr.

Le MEAE s'assure de la bonne compréhension de la note diplomatique diffusée en février 2021 dans tout le réseau français à l'étranger. Cette note précise les modalités d'accompagnement des mobilités au cours du premier semestre de l'année 2021 et en vue de la rentrée académique 2021-2022. Elle souligne notamment que les demandes pour l'apprentissage du FLE dans un centre labellisé *Qualité FLE*, éligibles à la délivrance d'un visa long séjour pour études, sont autorisées. Les courts séjours et l'apprentissage du FLE avec un visa « visiteur » ne sont pas autorisés pour l'instant.

7. Actions de promotion

- demande de reconnaissance du label *Qualité fle* par le Bildungsurlaub : démarche en cours.
- émission TV5Monde Destination Francophonie : diffusion fin avril/début mai des deux émissions tournées en Touraine mi-mars. 4 centres ont été visités : CLÉ, l'Institut de Touraine, Tours langues et le lycée international Saint-Denis situé à Loches. Les équipes de TV5 Monde ont été contraintes d'annuler le tournage dans les locaux du CUEFEE de l'université de Tours en raison de cas contacts COVID déclarés la veille. FEI tient à saluer l'implication des collègues du CUEFEE dans la préparation des émissions.
- participation de FEI au « mini-salon » virtuel dédié aux écoles d'été européennes organisé par Alphe/Study travel le 14 avril prochain.
- lancement du spot promotionnel reporté : en attente d'une réouverture officielle des frontières.
- les équipes de FEI restent mobilisées aux côtés des collègues des ministères de tutelle du label, Campus France, FIPF, CTI, etc. pour assurer la continuité de la transmission des informations sur les centres labellisés en cette période compliquée.

8. Réunion du conseil d'orientation

La Dglflf proposera des dates pour une réunion courant juin.

9. Date de la prochaine réunion de la commission

FEI reviendra vers les membres de la commission dès que le calendrier des audits du deuxième trimestre 2021 sera stabilisé.